

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Exécutif : le VPR et le gouvernement de leurs fonctions respectives

C'ÉTAIT hier, au palais de la présidence de la République, lors de la cérémonie de prestation de serment devant le chef de l'État. En présence des membres de la Cour constitutionnelle. Conformément aux dispositions de la Loi fondamentale.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

Le palais du bord de mer a abrité, hier, la cérémonie de prestation de serment du nouveau vice-président de la République (VPR), Rose Christiane Ossouka Raponda, du nouveau Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et des autres membres de son gouvernement. En application des dispositions des articles 14c et 15 de la Constitution, tous ont prêté serment devant le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba. En présence des membres de la Cour constitutionnelle.

Selon l'article 14c, "le vice-président de la République prête serment sur la Constitution devant le président de la République et en présence de la Cour constitutionnelle (...)". "Je jure de respecter la Constitution et l'État de droit, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge dans le strict respect de ses obligations de loyauté et confidentialité à l'égard du chef de l'État." C'est ainsi que s'est engagée Rose Christiane Ossouka Raponda, en tant que VPR (lire par ailleurs). Quant à Alain-Claude Bilie-By-Nze et les membres de son gouvernement, ils ont, tour à tour, prononcé les termes suivants : "Je jure de respecter la Constitution et l'État de droit, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge dans le strict respect de ses obligations de loyauté à l'égard du chef de l'État, de garder religieusement, même après la cessation de mes fonctions, la confidentialité des dossiers et des informations classés secret d'État et dont j'aurais eu connaissance dans l'exercice de celles-ci". Cette cérémonie de prestation de serment a précédé la

première réunion du Conseil des ministres avec Bilie-By-Nze comme chef du gouvernement. Comme cela est de coutume en pareille circonstance, c'est l'occasion pour le président de la République de donner ses principales orientations à l'équipe gouvernementale, éventuellement en présence du VPR si celui-ci est nommé.

"J'ai demandé au Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et au gouvernement de faire preuve d'efficacité, d'intégrité et du sens des priorités", a, entre autres, recommandé le numéro un gabonais. Et au titre des priorités il a globalement indiqué l'emploi, les routes, l'eau, l'électricité, et bien d'autres secteurs. "Tout ce qui fait le quotidien des Gabonais sera prioritaire", a précisé le chef de l'État, conscient de ce que ses compatriotes font face actuellement aux affres de la vie chère...

C'est sans doute fort de cela, pensent nombre d'analystes et autres observateurs de la vie politique nationale, qu'a

été institué au sein du "gouvernement Bilie-By-Nze" un ministère de la Consommation et de la Lutte contre la vie chère. Portefeuille du reste confié à un ministre d'État en la personne de René Ndemzo'Obiang, qui était jusque-là président du Conseil économique, social et environnemental (CESE). Ce dernier effectue ainsi, son retour au gouvernement, onze ans après l'avoir quitté...

Du côté de la Primature, les choses sont également allées vite. Le nouveau locataire de l'immeuble du 2-Décembre a pris ses fonctions au terme d'une cérémonie de passation de service entre lui et sa prédécesseure, Rose Christiane Ossouka Raponda. Laquelle succède à Pierre-Claver Maganga Moussavou à la vice-présidence de la République (lire par ailleurs). Celui-ci a été le dernier à occuper ladite fonction, il y a plusieurs années (2017-2019).



Le Vice-président de la République, Rose Christiane Ossouka Raponda hier.

Primature : Bilie-By-Nze prône les "3P"

J.K.M
Libreville/Gabon

Les choses sont allées très vite. Après avoir prêté serment devant le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, a pris officiellement hier ses fonctions à la Primature. C'était au cours d'une cérémonie de passation de charges présidée par le secrétaire général du gouvernement, Jonas-Prospère Lola Mvou.

Après avoir salué et loué le travail abattu par son prédécesseur, le nouveau locataire de l'Immeuble du 2-Décembre, tout en inscrivant son action dans la



continuité, a indiqué que celle-ci s'articulerait autour du "patriotisme, du pragmatisme et de la proximité (3P)". L'objectif étant de traduire en actes la mission que lui a confiée le président de

la République, Ali Bongo Ondimba. Aussi a-t-il précisé que "le Gabon d'abord guidera notre action, parce que les Gabonais et Gabonaises n'attendent pas autre chose que de construire

notre pays, pour nous tous avec la participation de chacun." Le pragmatisme, a-t-il fait valoir, "nous conduira aux résultats". Ce qui suppose, selon lui, de ne pas confondre vitesse et précipitation. La proximité, quant à elle, devrait se traduire par des contacts réguliers et permanents aussi bien avec les populations qu'avec les parlementaires, les acteurs économiques, les partis politiques, etc. En tout état de cause, a-t-il mentionné, "il s'agit de continuer à travailler d'arrache-pied pour que demain, l'ensemble du pays récolte les fruits des graines semées au cours de ces trois dernières années".

ement renvoyés à l'exercice



Le nouveau défi de Rose-Christiane Ossouka !

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

L'UNE des missions dévolues à Rose-Christiane Ossouka Raponda à la vice-présidence de la République est de donner un contenu à une institution dont le rôle est d'assister le président de la République dans ses fonctions. Cette nomination de la native de Libreville correspond à la volonté du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, de conforter le statut du Gabon comme leader africain dans la promotion des femmes aux plus hautes responsabilités. Lors de sa prestation de serment hier, Rose-Christiane Ossouka Raponda a certainement eu en tête de remplir avec rigueur et abnégation ses charges contenues dans l'article 14c de la Constitution. "Je jure de respecter la Constitution et l'État de droit, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge dans le strict respect de ses obligations de loyauté et de confidentialité à l'égard du chef de l'État", s'est-elle engagée. Ainsi, elle assure la tutelle de la Médiation de la République. Tout comme, l'ancienne Première mi-

nistre devra suppléer le président Ali Bongo Ondimba dans les fonctions que celui-ci lui délègue. En outre, la même disposition constitutionnelle prévoit que ces fonctions cessent à l'issue de la proclamation de l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle et en cas de vacance de la présidence de la République. Plusieurs critères ont milité en faveur du choix de celle qui avait déjà été membre du gouvernement à de nombreuses reprises, maire de Libreville et plus récemment cheffe du gouvernement. Il est clairement mis en avant sa compétence et son efficacité dans la gestion de certains dossiers. C'est notamment le cas de sa gestion de la crise sanitaire de la Covid-19. La réduction de la dette, en trois ans, laquelle est passée de 70 % du PIB à près de 50 % en 2023. Il lui est aussi reconnu une certaine probité morale dans la lutte contre la corruption avec des résultats sur le terrain. C'est donc une personnalité d'expérience ayant fait ses preuves qui arrive à la vice-présidence de la République avec pour principal objectif d'être à la hauteur des exigences placées en elle.

(d), le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et son gouvernement ont tour à tour prêté serment

Gouvernement : pour plus d'efficacité !

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

En scrutant la composition de la nouvelle équipe gouvernementale, l'on se rend vite compte qu'elle est un mélange de vieux briscards de la politique nationale et de jeunes loups aux dents longues dont certains s'affirment discrètement, quand d'autres font leurs premiers pas au gouvernement. Dans la première catégorie, difficile de ne pas insérer le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze. D'autant qu'il est devenu, au cours de ces vingt dernières années, une personnalité familière du landerneau politique na-



Photo: DR

tional. Fin tacticien, manœuvrier hors pair, homme de devoir et de combat, il est dépeint, par de nombreux observateurs, comme "l'homme qu'il faut à la place qu'il faut". Au regard du contexte

actuel et dans la perspective des échéances électorales à venir, son expérience, sa connaissance des hommes et des arcanes de la vie politique nationale ne seront pas de trop.

C'est sous cet angle que l'on pourrait analyser l'entrée au gouvernement du président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), René Ndemezo'Obiang, comme ministre d'État en charge de la Lutte contre la vie chère. Et le retour de Blaise Louembe, en qualité de ministre d'État, ministre du Développement industriel. Deux personnalités à l'expérience politique avérée et au caractère bien trempé qui disposent d'une assise populaire certaine. Dans ce rang, l'on pourrait également ranger la ministre d'État en charge des Relations avec les Institutions constitutionnelles, Denise Mekam'ne Edzidzie, son

collègue de l'Intérieur, Lambert Noël Matha. Autant de valeurs sûres autour desquelles devrait graviter le ministre de la Communication, Rodrigue Mboumba Bissawou, seul "bleu" à hériter d'un portefeuille plein. Dans tous les cas, ce gouvernement est appelé à coller aux préoccupations des populations. C'est dans ce sens qu'a été érigé le département ministériel de la Lutte contre la vie chère. Et qu'a été adjoint à l'Agriculture, un volet Valorisation de la ruralité. Et aux Travaux publics, la Connexion des territoires. Tout ceci, dans l'objectif de rendre plus efficace et efficiente l'action publique.

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Communique final du Conseil des ministres

Mardi 10 janvier 2023, sous la Très Haute Présidence de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, le Conseil des Ministres s'est réuni dès 11h dans la salle habituelle au Palais de la Présidence de la République.

L'ouverture des travaux de ce premier Conseil des Ministres de l'année 2023, qui revêt un cachet particulier par la participation du nouveau Vice-Président de la République, d'un nouveau Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ainsi que d'une nouvelle équipe Gouvernementale, a été marquée par l'adresse du Président de la République, Chef de l'Etat, au nouveau Gouvernement qui fixe le cap de Son action en ce début de nouvelle Année.

La composition de cette nouvelle équipe gouvernementale élargie matérialise la volonté du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, de donner la priorité aux projets prioritaires afin de toujours répondre, de façon concrète et rapide, aux attentes des Gabonaises et des Gabonais.

Au cours de sa communication, le Président de la République a fixé le cap de la mission gouvernementale axée sur la finalisation des actions publiques en cours et des nouvelles initiatives de son programme d'action en matière d'Infrastructures, de Connexion des Territoires, d'Education, de Santé et d'accès à la Propriété foncière. Pour la concrétisation de Son engagement, le Président de la République, Chef de l'Etat, a exhorté le Gouvernement à se mettre au travail en faisant preuve de diligence, de pragmatisme et d'interaction dans la mise en oeuvre des projets pour une efficacité au service des populations gabonaises.

En réponse à la Communication du Président de la Ré-



Photo: DR

publique, Chef de l'Etat, le Premier Ministre a tenu, au nom de l'ensemble des Membres du Gouvernement, à exprimer ses remerciements pour la confiance accordée au nouveau Gouvernement de la République tout en rendant un hommage mérité et appuyé au Chef de l'Etat pour Son engagement déterminé, Son dévouement à la Patrie et à la Nation visant un développement harmonieux au bénéfice des Gabonaises et des Gabonais. Aussi, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

prenant bonne note de l'adresse du Président de la République, a-t-il indiqué mener l'action Gouvernementale en exécutant les Très Hautes Instructions du Chef de l'Etat par la poursuite de la mise en oeuvre du Plan d'Accélération de la Transformation d'une part et, par la traduction en actes de Ses Très Hautes Instructions en privilégiant le Patriotisme, le Pragmatisme dans les projets engagés et la Proximité avec les populations, d'autre part.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général Adjoint : Mme Habiba ISSA épouse YANGA.

- Conseiller Spécial du Président de la République : Mme Marie Edith TASSYLA-YE- DOUMBENY.

- Attachée de Cabinet à la Présidence de la République : Mme Juliette Olga KOGOU

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Les agents dont les noms suivent sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite : MM:

- Eugène OKANDA, précédemment Chargé de Missions du Président de la République ;

- Victor LEWANDJI, précédemment Chargé de Missions du Président de la République ;

- Madame Béatrice NFONO NDONG, précédemment Attachée de Cabinet à la Présidence de la République.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

SERVICES EXTERIEURS

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE PRES LE SAINT SIEGE ET L'ORDRE DE MALTE

- Secrétaire d'Ambassade : M. Arsène

Mermoz AFOUGOU.

MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU TRAVAIL

SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général : Mme Ingrid LINTCHANGOU

DIRECTION GENERALE DE LA MODERNISATION DE L'ETAT

- Directeur Général : Mme Marie Claire MELONG AYENOUE.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA DETTE
- Directeur Général : M. Clotaire OBAMENZE

MINISTRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, DES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES, CHARGE DE

L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général : M. Jacques AFOURAGA ;

- Secrétaire Général Adjoint : M. Leyinda KOKA NDOMBA.

Fin.

Une autre défection dans le camp de LD !

Yannick Franz IGOHO
Libreville/ Gabon

MARTIN Moulengui Mabende, jusqu'à lundi député du 2e siège du département de la Boumi-Louesti, dans la province de la Ngounié, par ailleurs vice-président du parti "Les démocrates" (LD) de Guy Nzouba Ndama, a fait son entrée au gouvernement au poste de ministre délégué auprès du ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres.

Point besoin d'être dans le secret des dieux pour comprendre que son entrée au gouvernement n'a pas obtenu le blanc-seing du "natif de la Lolo-Wagna".

Le cas contraire, le nouveau Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, aurait clairement indiqué qu'il "a proposé un gouvernement d'ouverture". Cette nomination porte à trois le nombre de transfuges de LD présents dans l'équipe gouvernementale. En effet, avant lui Jean-Robert Diramba et Jean-Pierre Doukaga Kassa (tous les deux reconduits dans leurs départements ministériels respec-

tifs) avaient également tourné casaque.

Dans tous les cas, la promotion de Martin Moulengui Mabende revêt une forte connotation politique. Point besoin d'être diplômé de Sciences politiques pour comprendre que la saignée de LD se poursuit. D'autant que cette année le pays va organiser trois élections (Ndlr : présidentielle, législatives et locales). Comme ses devanciers, ce "bleu" du gouvernement subira le même sort que ses collègues avec lesquels il a milité dans le camp de Nzouba Ndama à savoir l'exclusion de cette chapelle politique.



Photo: DR

M. Martin Moulengui Mabende, nouveau ministre délégué.